

LA CITE

URBANISME ARCHITECTURE
ART PUBLIC

ET SON
SUPPLEMENT
TEKNE
CONSACRE A
L'INFORMATION
ET LA TECHNIQUE
DU BATIMENT

1927

VOLUME VI FEVRIER NUM. 6

REVUE MENSUELLE BELGE
LA CITÉ

URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC
RECONSTRUCTION
DES RÉGIONS DÉVASTÉES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE DES URBANISTES
ET ARCHITECTES MODERNISTES (S. B. U. A. M.)

REDACTEURS :

MM. Fern. BODSON, architecte (Bruxelles); J. DE LIGNE, architecte (Bruxelles); J. EGGERICX, architecte (Bruxelles); Huib. HOSTE, architecte (Bruges); Raymond MOENAERT, architecte (Bruxelles); L. van der SWAELMEN, architecte-paysagiste (Bruxelles); J. M. van HARDEVELD (Amsterdam); Secrétaire de la Rédaction : M. Raph. VERWILGHEN, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles); Secrétaire-adjoint : Emile HENVAUX (Bruxelles).

COLLABORATEURS

ARCHITECTES :

Richard ACKE (Courtrai); H. P. BERLAGE (La Haye); H. J. BIRNSTINGL (A. R. E. B. A. (Londres); Gaston BOGHEMANS (Menin); J. BORLEE (Jodoigne); Pierre BOURDEIX (Reims); Victor BOURGEOIS (Bruxelles); Ch. CONRARDY (Bruxelles); Julien de RIDDER (Bruxelles); Marcel GUILLEMINAULT (Paris); Léon GRAS (Anvers); J. E. HOEBEN (Bruxelles); V. HUSZAR (Hollande); LE CORBUSIER SAUGNIER (Paris); Edw. LEONARD (Anvers); J. J. P. OUD (Rotterdam, Hollande); Jozef PEETERS (Anvers); Gust. SCHLEIGHER (Allemagne); F. SEROEN (Bruxelles); Raym. THIBAUT (Bruxelles); Carlos THIRION (Verviers); Henri VAN DE VELDE (La Haye, Hollande); Théo van DOESBURG (Paris); P. VORIN (Paris); E. A. VAN TONDEREN (Bruxelles).

CRITIQUES D'ART :

Maurice CASTEELS (Bruxelles); André de RIDDER (Anvers); Elie FAURE (Paris); FIERENS-GEVAERT (Bruxelles); Julien LEONARD (Paris); Paul LEON (Paris); Jacques MESNIL (Paris); Léon ROSENTHAL, Paris), etc.

TECHNICIENS :

Charles de GRONCKEL (Bruxelles); A. KNAPEN (Bruxelles); L. J. SERIN (Bruxelles), etc., etc.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « La Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue

Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, Saint-Gilles-Bruxelles.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies. Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, 58-62 Coudenberg, Bruxelles.

ABONNEMENT: Belgique, 25 francs; Etranger, 30 francs. Le numéro, 2 fr. 50. Les abonnements peuvent se prendre en versant leur montant au crédit du Compte chèques postaux n° 166.21 (Revue : « La Cité ».) Moyennant un supplément de 3 francs les numéros seront envoyés mensuellement sous enveloppe cartonnée.

T E K H N E

REVUE D'INFORMATION CONSACRÉE A
L'ARCHITECTURE, L'URBANISME, L'ART PUBLIC
ET A LA TECHNIQUE DU BATIMENT

1^{RE} ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE)
NUMÉRO 6. FÉVRIER 1927

UNE ENQUÊTE SUR LA " CONSTRUCTION
ET LA VIE MODERNE, " PARIS

ON DEVRAIT BATIR DES MAISONS COMME ON FABRIQUE DES AUTOS, EN SÉRIE (*).

En 1913, la préfecture de la Seine a enregistré 1,992 demandes en autorisation de construire. Ces 1,992 immeubles représentaient un ensemble de 6,465 étages. Il ne s'agit ici, bien entendu, que d'immeubles à usage d'habitation.

En 1925, pour une population dont on peut dire hardiment qu'elle a presque doublé, on n'enregistrait plus que 1,595 demandes représentant 2,589 étages.

Cette année-ci ne paraît pas devoir être plus brillante. En dépit des apparences, le bâtiment ne va pas. Au 30 octobre 1926 — je tiens ces chiffres de l'Office du bâtiment et des travaux publics — les demandes en autorisation de construire s'élevaient à 1,531 pour 2,925 étages.

Notez ces chiffres; ensuite, faites circuler

* Cet article fait suite à celui publié dans le précédent numéro de « La Cité ». C'est le deuxième de l'enquête du « Quotidien » de Paris qui s'accompagnait de la photographie d'un groupe d'habitations construites à Rotterdam par l'architecte J. J. P. Oud. œuvre similaire de celle que nous publions. (N. d. l. R.)

parmi l'honorable société la photo ci-dessous qui représente un groupe d'habitations à bon marché de Rotterdam.

Il n'y aura qu'un cri :

— Quelle horreur! Mais c'est une caserne!

Et maintenant une anecdote :

La scène s'est passée la semaine dernière dans le cabinet de travail d'un grand propriétaire d'immeubles.

Mon interlocuteur m'avait dit en substance :

— On ne construit plus parce que personne n'a intérêt à construire. La valeur immobilière a cessé d'être une valeur de tout repos.

Plus-value énorme sur les terrains, main-d'œuvre rare et coûteuse, matériaux hors de prix, autant de considérations qui contribuent à décourager le capitaliste soucieux — et c'est humain — de tirer de son argent un honnête revenu.

— Soit! avais-je répondu. Mais il existe depuis quelque trente ans un procédé qui permet de réaliser de notables économies en ce sens qu'il exige une main-d'œuvre moins nombreuse, moins spécialisée, et qu'il se

SUPPLEMENT AU VOLUME VI. — N° 6 DE « LA CITE ».

substitue aux vieux matériaux d'une mise en œuvre lente et d'un prix de revient excessif. En outre, ce qui ne gêne rien, il se prête admirablement à la construction en série. Je veux parler du ciment armé...

Le grand propriétaire me coupa net.

— Voyons! Voyons! Vous n'êtes pas sérieux! Vous voyez ça, vous, des murs d'appartement en ciment? Comment vous y prendriez-vous pour planter un clou?

Et de rire.

Quel rapport peut-il exister, m'allez-vous dire, entre cette histoire de clous, l'immeuble hollandais et les statistiques de l'Office du bâtiment et des travaux publics?

Ceci : la statistique nous confirme dans cette idée que la crise du logement, loin de s'atténuer, va s'aggravant d'année en année.

La photo reproduit un « bloc » du quartier Tusschendyken à Rotterdam. Combien de « blocs » la municipalité de Rotterdam a-t-elle fait construire de 1920 à 1925? Je l'ignore. Mais, si j'en crois « L'Architecture vivante », Rotterdam, qui a eu, comme Paris sa crise du logement, ne l'a plus. Avec les nouveaux quartiers Tusschendyken et Spanden et les quartiers du Sud, la superficie de la ville a été doublée!

Enfin, l'histoire du clou a montré qu'il n'y a pas à craindre que Paris suive jamais l'exemple de la Hollande.

Je doute que les sans-logis de Rotterdam à qui leur municipalité a offert un gîte dans un « bloc » de Spanden et de Tuschendyken aient éprouvé des difficultés insurmontables quand il s'est agi pour eux de fixer au mur le portrait de la reine Wilhelmine.

Ce qui est certain, c'est qu'ils sont entrés en possession de logements clairs, spacieux, bien aérés; au lieu de donner sur des cours intérieures sombres et malodorantes, tous les logements, tous sans exception, donnent, d'un côté sur la rue, de l'autre sur un vaste jardin intérieur véritable parc semé de gazon, de parterres, de pergolas; chaque « bloc » enfin dispose, en outre, d'une cour semée de sable pour les jeux d'enfants.

Caserne? dites-vous. Mais les immeubles de rapport dont il nous faut bien nous contenter à Paris et où nous n'arrivons pas à vivre sont-ils autre chose que des casernes?

Est-on plus libre dans le petit logement « à l'entresol à gauche dans la cour », où le gaz et l'électricité remplacent tant bien que mal la lumière du jour, entre la voisine qui joue perpétuellement du piano, le locataire du dessus qui a la manie de « bricoler » chez lui avec un outillage de forgeron, le ménage d'en face qui ne s'entend pas, mais qui s'entend tout de même à vous empêcher de dormir?

La vérité est que nous sommes victimes d'un mal que les architectes ont contracté pour avoir vécu dans une trop grande promiscuité avec le Passé et qu'ils nous ont transmis : « le mal de la façade ». Nous sommes hypnotisés par le « style » et par les multiples et superfétatoires ornements qui le caractérisent. Nous avons fini par oublier qu'avant d'être faite pour être admirée une maison est faite pour être habitée. Elle peut être un objet d'art. Elle est tout d'abord un outil.

Et puis nous n'avons plus le choix. La fabrication en série, la standardisation se sont imposées dans toutes les branches de l'activité humaine. Grâce à quoi, tous les clients de M. Citroën ne sont pas obligatoirement des milliardaires.

Le bâtiment a échappé jusqu'ici à la loi commune. Mais les conditions économiques sont les mêmes pour les fabricants de maison que pour les fabricants d'auto; de sorte qu'il faudra se résigner à admettre pour les maisons ce que l'on admet pour les autos, les boutons de manchettes ou les couteaux de table : l'article d'usage courant — c'est-à-dire la maison d'habitation collective devra, pour rester abordable, devenir un article de série.

Les Hollandais l'ont compris. Le ciment armé, la normalisation des matériaux et des éléments de construction, le travail en grande série leur ont permis de bâtir des quartiers de ville où toute une population de travail-



Groupe d'Habitations à Bon Marché à Rotterdam (Hollande).

Architecte : J. J. P. OUD,

Cliché « La Cité »

leurs vit à l'air et à la lumière, où l'on a même prévu — ô architectes parisiens! — que là où il y a des ménages, il peut y avoir des enfants.

Dans le même temps, on nous gratifiait de quelques immeubles à loyer plus ou moins modéré où des cellules de moines tiennent lieu de chambres à coucher.

On a érigé en banlieue, selon l'expression suggestive d'un fonctionnaire de la ville, des « colonies de bicoques » — assemblage incohérent de maisons construites au rabais avec des matériaux de rebut.

Ici et là, certes, la libre fantaisie des architectes et des propriétaires s'est donné libre cours. Chacun a bâti à sa manière et avec ce qui lui agréait le plus : pierre ou brique, bois ou parpaing, carton bitumé ou... caisses d'emballage.

Mais ces nouveaux taudis n'ont rien à envier aux vrais taudis du centre de Paris; ils tuent aussi bien et aussi vite les foyers qu'ils étaient censés protéger.

Il est vrai que l'on y peut planter des clous tout à son aise.

François VALDI.

BRUXELLES. LES NOUVELLES HALLES. HALLES DES PRODUCTEURS. HALLES AMERICA

Les halles des producteurs ont été inaugurées dans le courant de novembre. La « Chronique des Travaux Publics » donne ces détails :

Les bâtiments sont construits d'après les plans de M. Arthur François. L'entrepreneur est M. J.-B. Anneet.

Les nouvelles halles de Bruxelles occupent une superficie de 37 ares, dont le hall de vente compte 22 ares.

Les bâtiments contiennent cinq étages. A front des avenues d'Ypres et de Dixmude, la façade a une longueur de 110 mètres. A l'angle de ces deux avenues, se trouve l'entrée monumentale.

Les bâtiments sont pourvus de toutes les installations modernes.

Les Halles des Producteurs sont une société coopérative de maraîchers, horticulteurs et vigneron qui compte présentement plus de 2,200 membres.

Les nouvelles halles occuperont un personnel d'environ 150 unités.

La façade postérieure des nouvelles halles, située à front de l'avenue de Nieupoort, compte une largeur de 70 mètres.

Sur le boulevard de Dixmude également, viennent d'être achevées les HALLES

« AMERICA ». Celles-ci sont d'un caractère nettement supérieur d'aspect, par la sobre composition de la façade. L'architecte en est M. F. Petit. Nous espérons pouvoir revenir un jour sur cette importante réalisation qui fait honneur à l'architecture moderne de la capitale et s'oppose avec succès aux Halles des Producteurs voisines, dont l'aspect composite et assez prétentieux déçoit.

Nous nous contenterons aujourd'hui de publier trois clichés parus dans la Revue « Ons Volk » dont nous extrayons les renseignements qui suivent.

Les halles « America » doivent leur nom à Mathieu America, le fondateur dans notre pays de la première halle aux comestibles. Ce sont ses successeurs — la firme Widdershoven — qui ont fait bâtir par l'entrepreneur Mommaerts, d'après les plans et sous la direction de l'architecte Fern. Petit, l'immeuble que nous reproduisons. La salle de vente a une superficie de 900 mètres carrés, les caves ont 700 mètres carrés. La disposition des locaux est telle que cette cave peut être utilisée sans lumière artificielle.

Tandis que la salle de vente, qui se trouve à l'arrière de l'immeuble, n'est surmontée d'aucune construction — afin d'assurer, au moyen d'un lanterneau, l'éclairage abondant dont il est question ci-dessus — les lo-

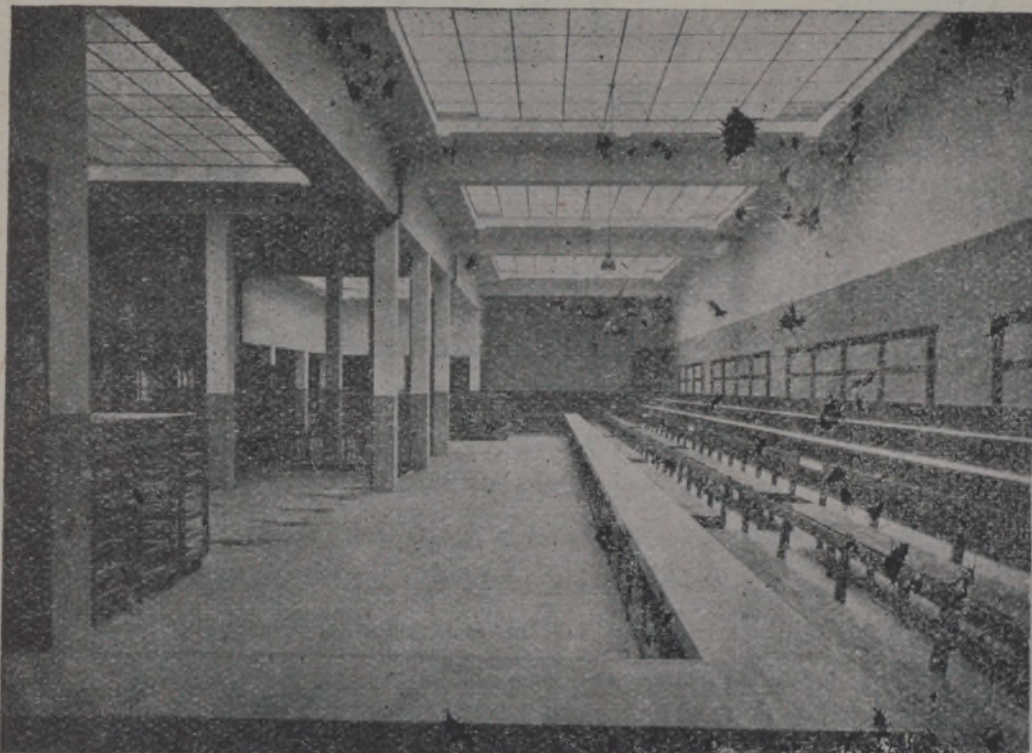


Les Halles América à Bruxelles.

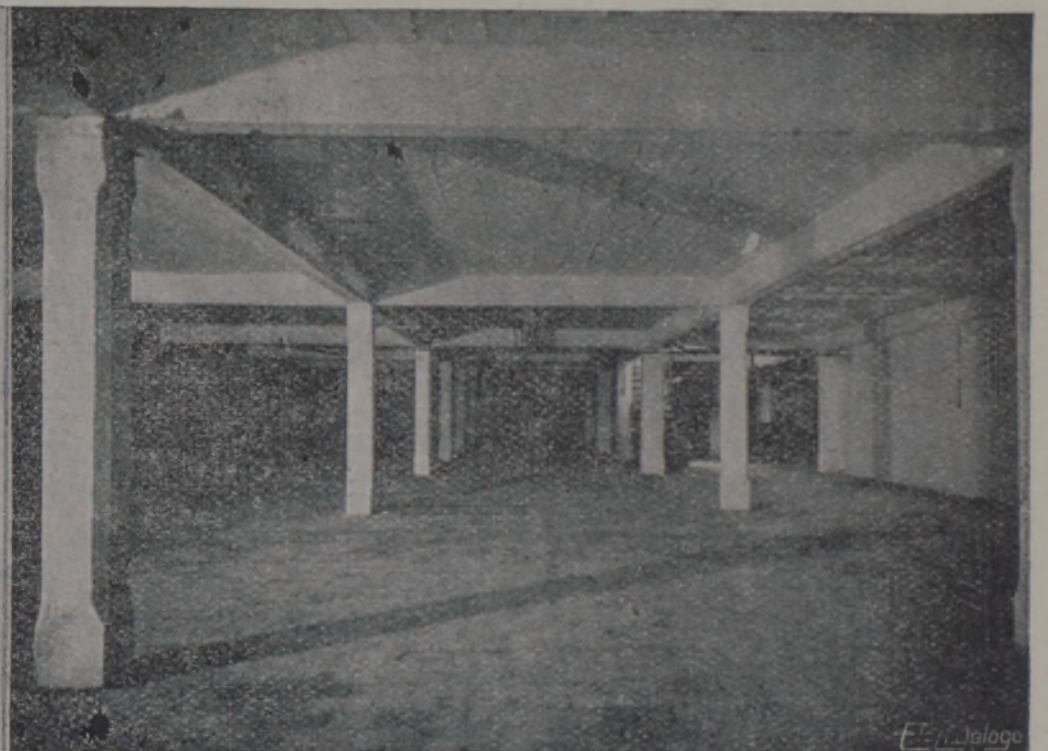
Architecte : Fernand Petit.

caux à front de rue où l'on délivre les marchandises vendues et les charge sur camion, sont surmontés de plusieurs étages. Ceux-ci

comportent à l'avant huit grands appartements et du côté de la cour, quatre appartements pour bureaux.



La Salle de Vente.



Les Caves.

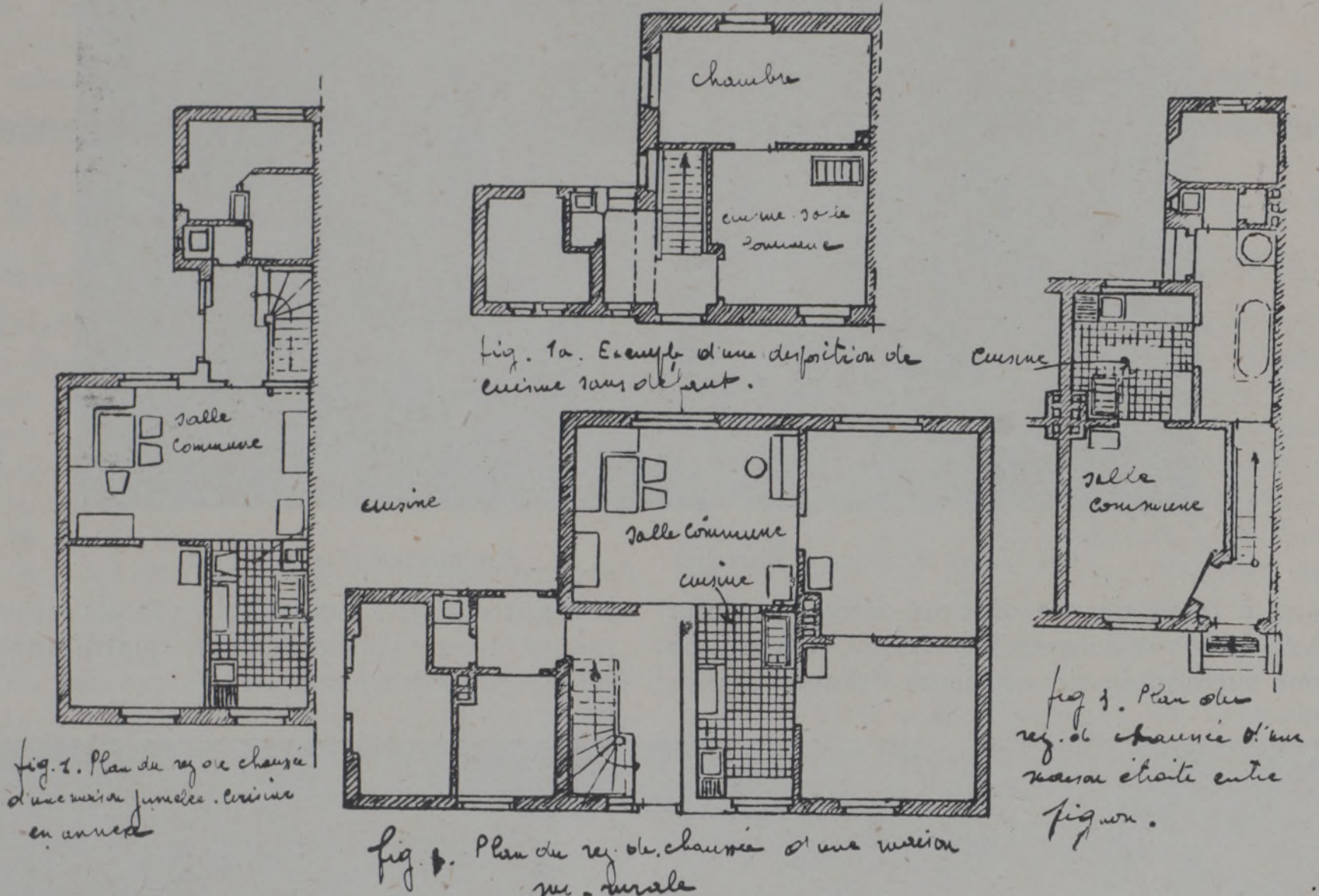
LA CUISINE - SALLE COMMUNE

L'architecte Ern. May a publié une solution de ce problème essentiel dans « Der Neubau ». L'étude a été reprise ensuite dans « L'Habitation à Bon Marché » (numéro de septembre 1926).

L'auteur considère que de tous temps le foyer est le centre de la maison et de la vie

de ce problème l'indication précise de quelques plans présentés en exemples.

Il divise donc le « centre » du home en une partie habitable (Le Corbusier aurait dit « la salle où l'on vit ») et une partie « pour L'une et l'autre sont parfaitement aménagées cuisiner ».



familiale. Plus particulièrement aujourd'hui, dans l'habitation à bon marché, il s'agit de mettre au point ce centre. Voici donc comment se pose le problème : « réaliser une cuisine qui, tout en simplifiant l'organisation et la surveillance du ménage, permet de n'être pas incommodé par les buées et les odeurs résultant de la préparation des aliments : et sa distribution doit être telle que l'usage des ustensiles de ménage n'en contrarie ni le confort ni la propreté ».

L'architecte E. May apporte à la solution

en vue des besoins qu'elles doivent satisfaire. Pour la cuisine proprement dite, réduction des dimensions (par économie de matériaux et de déplacements), foyer éclairé latéralement et mis en relation avec la salle commune. Armoire encastrée, aérée par l'extérieur; table; évier et égouttoir; rayons et armoire de cuisine. Ventilateur au-dessus du foyer : ventilateur au-dessus de la table. Séparation nette entre les plafonds de la cuisine et de la salle commune.

Celle-ci est meublée de chaises, table, ba-

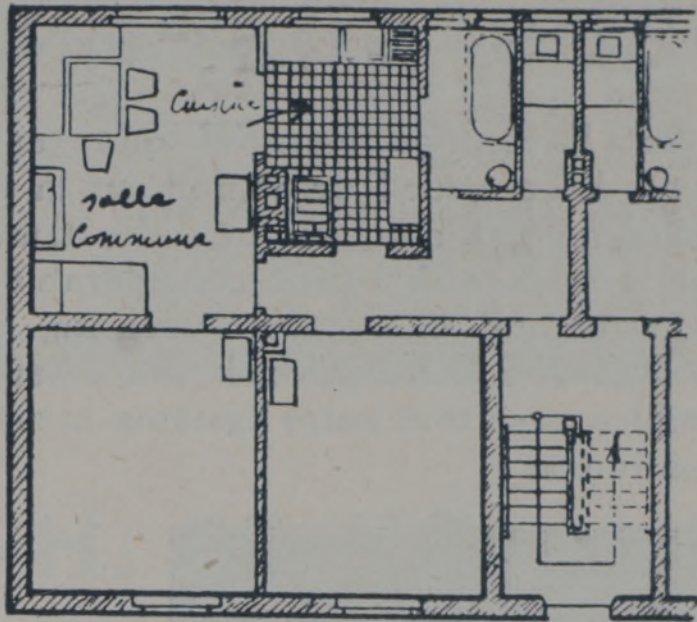


fig 4. Plan d'une maison pour quatre familles.

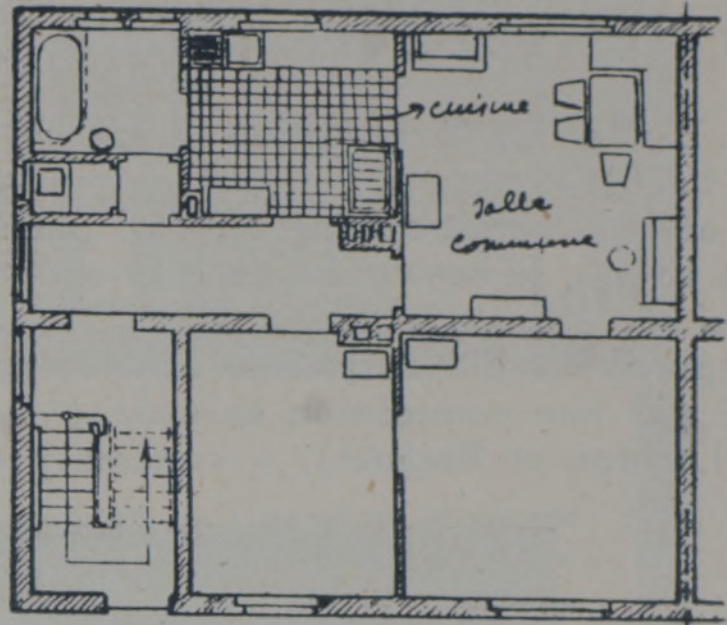


fig 5 Plan d'une maison jumelée pour 2 familles.

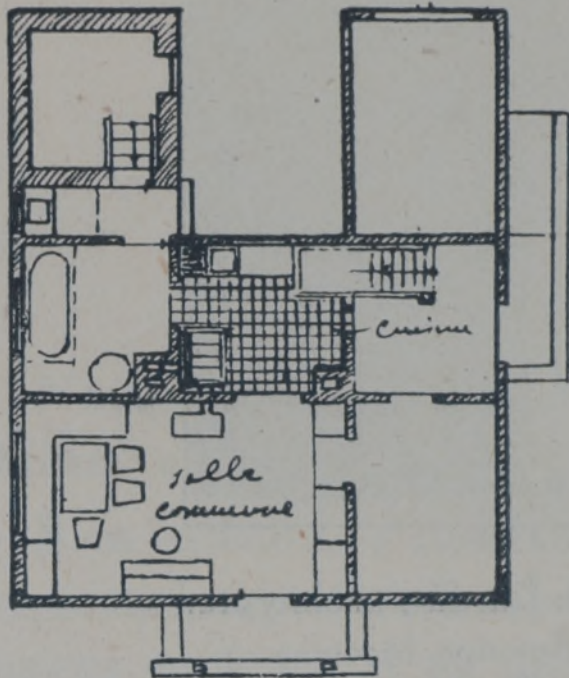


fig 6. Plan du rez de chaussée d'une petite maison bourgeoise

La fig. 3 montre un type de maison entre pignons; elle possède, à côté de la cuisine, une laverie qui sert non seulement à remiser les cuvelles, faire la lessive et préparer la nourriture du bétail, mais aussi à recevoir la biaignoire dans laquelle on se lave de préférence le jour de la lessive; l'eau pour le bain est chauffée dans un chaudron qu'un système de robinet permet de faire couler directement dans la baignoire.

Le type de maison pour 2 familles, représenté par la fig. 5 ayant une superficie de 90 m², peut être considéré comme une maison bourgeoise : la cuisine est tellement spacieuse que l'on peut en faire une pièce indépendante de la salle commune.

Enfin l'auteur affirme en conclusion que « pour obtenir une solution rationnelle du problème » cuisine-salle commune », tant au point de vue ménage qu'au point de vue esthétique, l'emploi des meubles incorporés doit être envisagé ».

hut, bibliothèque, machine à coudre, piano, divan, et peinte en tons clairs.

Lorsqu'une laverie peut être ajoutée à la cuisine, elle doit pouvoir servir à la lessive et aux bains.

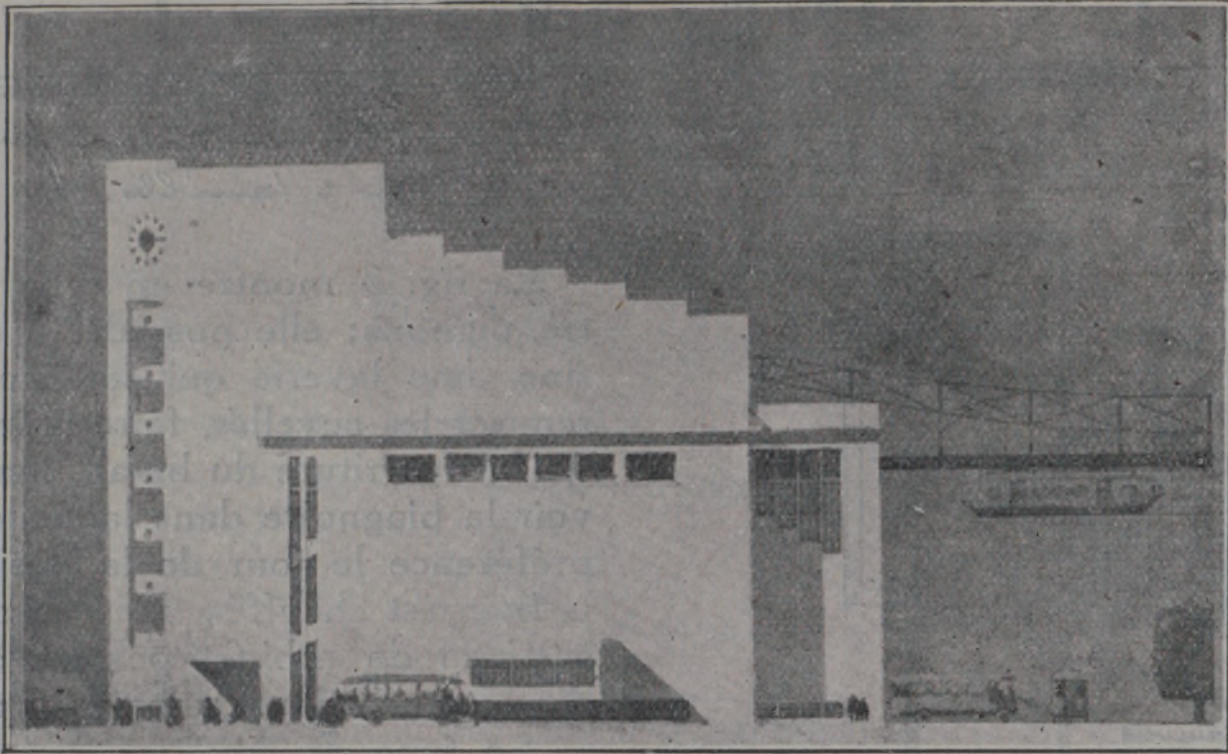
UN PROJET D'AUTOBUS SUSPENDU

publié par « La Construction Moderne » (août 1926).

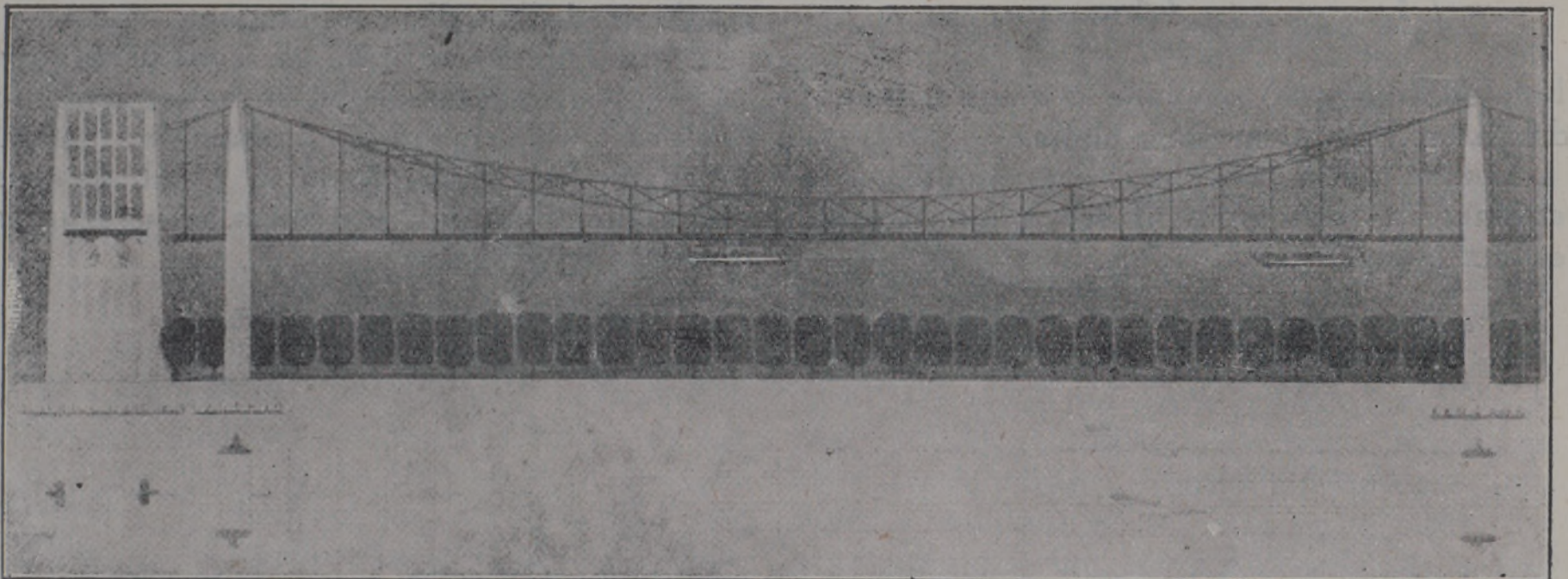
Cet aérobus serait destiné à relier, par sa grande vitesse, le centre urbain et la cité-satellite située à quelque distance.

L'appareil est dit « système Law », approuvé par une commission spéciale (Messieurs Lecornu et Bréguet), « système pré-

sentant l'avantage essentiel que réagissant par ses hélices sur l'air et non sur la suspension comme cela a lieu pour les tramways, il permet un allègement considérable de la superstructure, et en toute sécurité, des vitesses de 250 à 300 kilomètres à l'heure, impossibles avec tout autre système actuel, sauf l'aviation ».



Gare d'Aérobus suspendu. — Projet de M. Lardat, architecte.
(D'après une reproduction parue dans « La Construction Moderne »)



Un Aérobus suspendu. — Projet de M. Lardat, architecte.
(D'après une reproduction parue dans « La Construction Moderne »)

LA CITE ARCHITECTURE URBANISME

VOLUME
6

NUMERO
6

L.-H. DE KONINCK, ARCHITECTE.

« La vraie simplicité s'entend de ce qui rend le plus de service et de ce qui est en même temps le plus commode à l'usage ».

« Notre vêtement, notre nourriture, notre mobilier, tout cela pourrait être beaucoup plus simple... Mais, au temps jadis, il y avait une certaine façon de faire les choses, et depuis, on a toujours fait de même ».

Henry FORD.

Nous n'ignorons pas ce que coûte d'énergie la réalisation du problème « construire ».

Bien entendu, « construire » n'est pas bâtir avec plus ou moins d'originalité superficielle. Encore moins « servir » des façades à un monsieur sentimental ou difficile.

Construire — c'est poser le problème utilitaire et technique d'abord — précis, actuel, rigoureux. Puis c'est résoudre.

Ne parlons pas de beauté, ni d'art, ni de style. Tâchons de mettre de l'ordre dans la maison. La beauté viendra bien toute seule!

Et nous savons bien qu'il ne peut plus être question d'arts — beaux, décoratifs ou appliqués... La fantaisie? Laissez - la courir! Mettons tout en place : ailleurs — et c'est vaste! — sera le refuge de la fantaisie. Mais nous n'en voulons pas dans la précise mécanique de nos constructions. C'est le grain de sable qui ruine l'engrenage — ou le bâton dans les roues...

LA CITE FEVRIER 1927

Nous voulons être de bonne humeur et sains! Il nous faut des maisons claires et qui « fonctionnent » bien!

A quoi bon mettre tant d'empressement à cataloguer ce qui cherche à vivre et à servir?

Nous prions qu'on laisse ces termes — d'art et de style — aux marchandises dont on étiquète la valeur commerciale, dans les musées, salons d'antiquaires, de vendeurs de bibelots — et autres lieux de mort.

Aujourd'hui donc, la tâche est pour nous de construire. Et construire est — aujourd'hui surtout — un acte de foi.

Qu'il s'agisse du problème le plus élémentaire, probablement aussi le plus complexe — la maison — construire exige une discipline : la soumission humble au travail à réaliser.

La preuve? Avez-vous fait le compte des oppositions têtues, des préjugés mesquins, des indifférences opiniâtres qu'il faut vaincre avant d'aborder, seulement, l'examen des données du problème : construire.

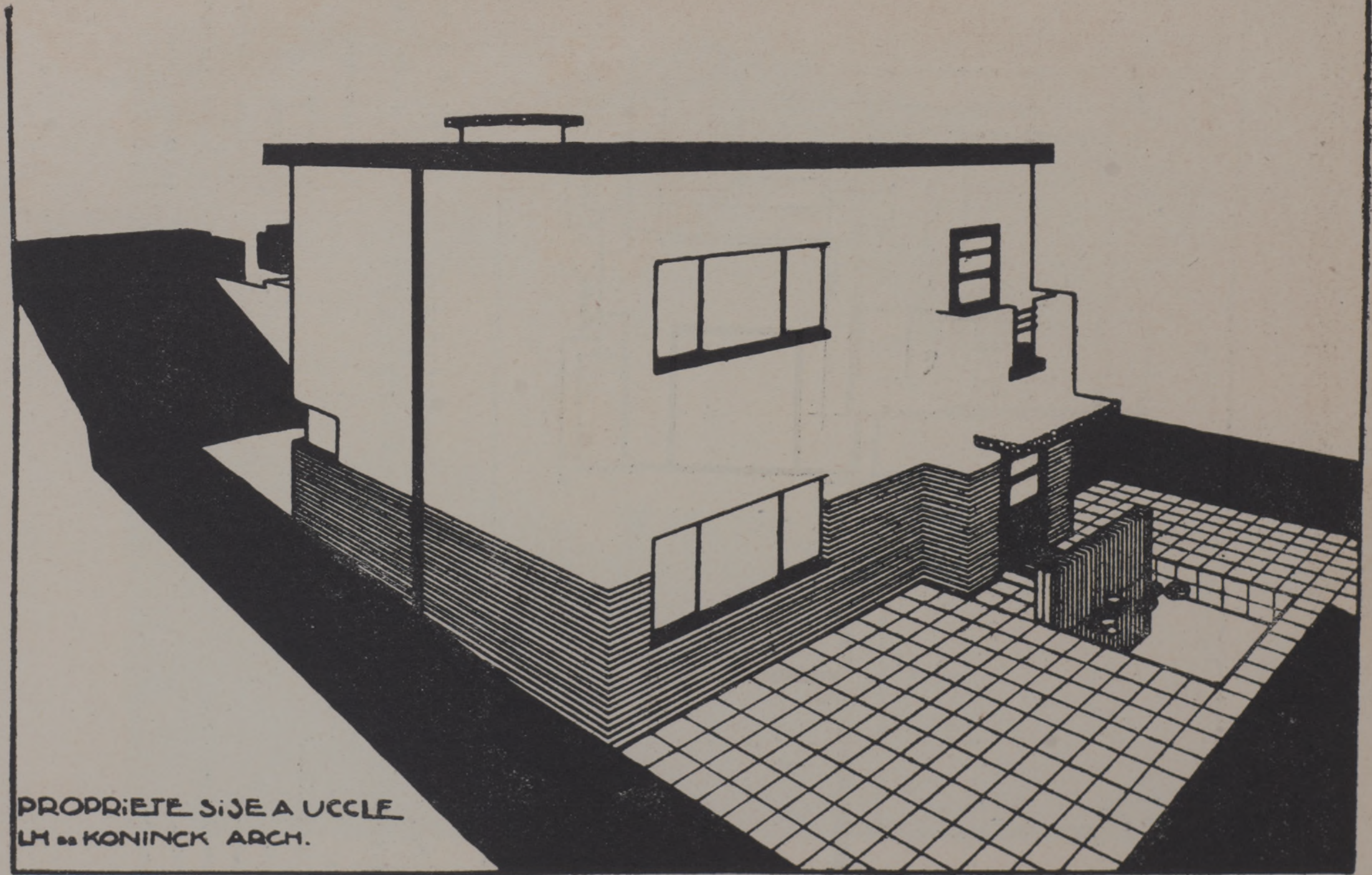
Il est de règle alors qu'un conflit s'établisse au nom de l'« ordre ». Des ordonnances de bien public y prétendent; mais elles sont démodées et maladroites; — le monsieur intéressé y aspire, mais par de vagues considérations de sentimentalité confuse.

Il reste à l'architecte, dans tout cela, à servir. Ou à s'imposer. Et ceci demande plus qu'une belle ténacité : une claire vue des réalités vivantes.

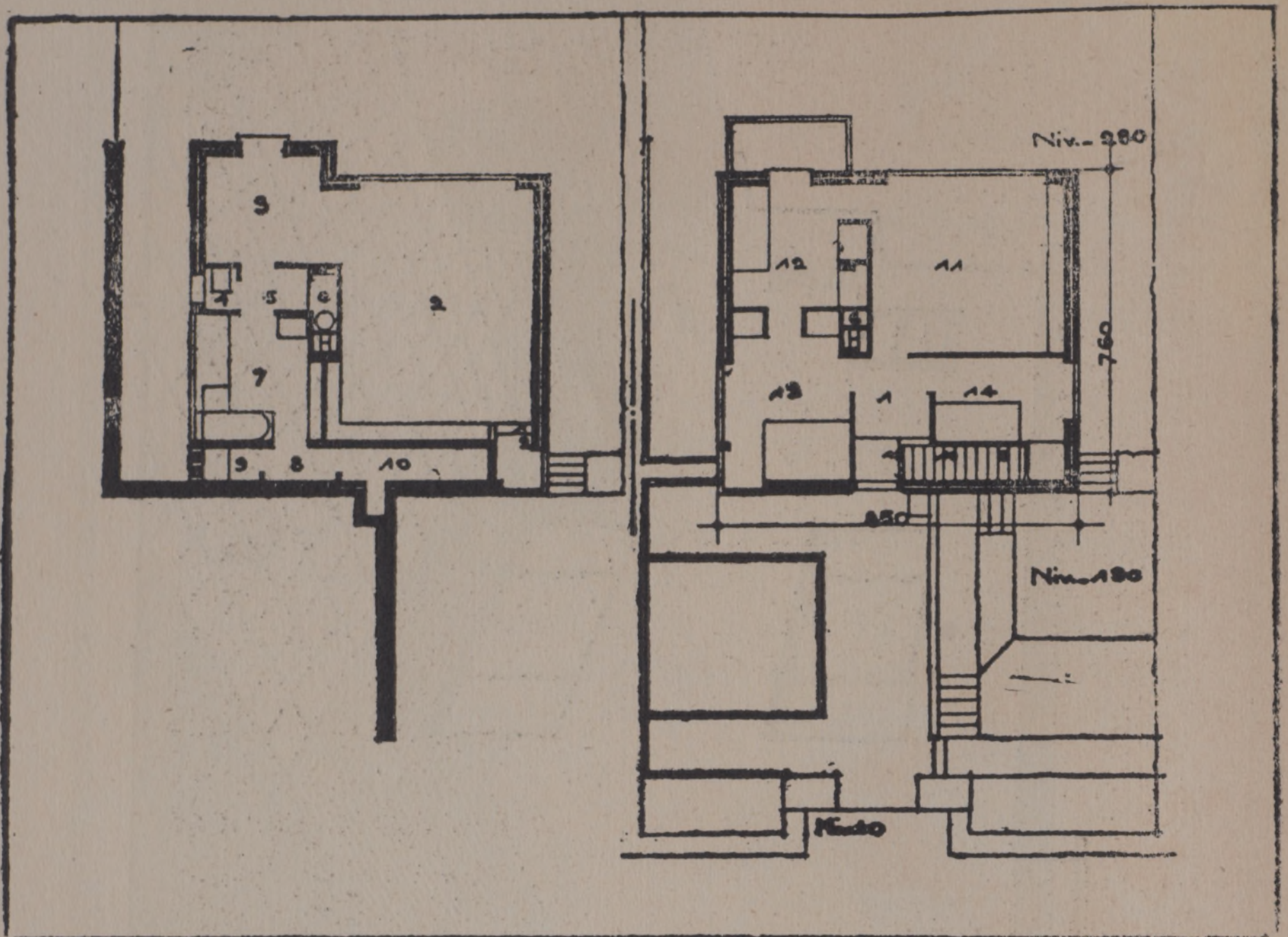
Notez que nous n'avons guère envie ni loisir de nous payer de mots. La réalité vivante n'a pas douze faces. Et il n'y a pas non plus trente-six manières de poser et de résoudre le problème « construire ».

Pourtant on peut dire que l'architecte prend généralement, à accomplir sa tâche, l'une des deux attitudes suivantes :

Il puise dans la réalité les bases d'une ligne de conduite. Il édifie théoriquement un monde qu'il organise. De cette organisation



PROPRIETE SISE A UCCLE
LM de KONINCK ARCH.



A V E N U E F O N D ' R O Y , A U C C L E B R U X E L L E S
H A B I T A T I O N D E L ' A R C H I T E C T E D E K O N I N C K

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Hall. | 9. Garde-manger. |
| 2. 3. Salle de famille. | 10. Charbon. |
| 4. W. C. | 11. Bureau. |
| 5. Dégagement. | 12. Chambre d'enfant. |
| 6. Générateur de chaleur. | 13. Chambre des parents. |
| 7. Cuisine. | 14. Chambre d'amí. |
| 8. Compteur. | |

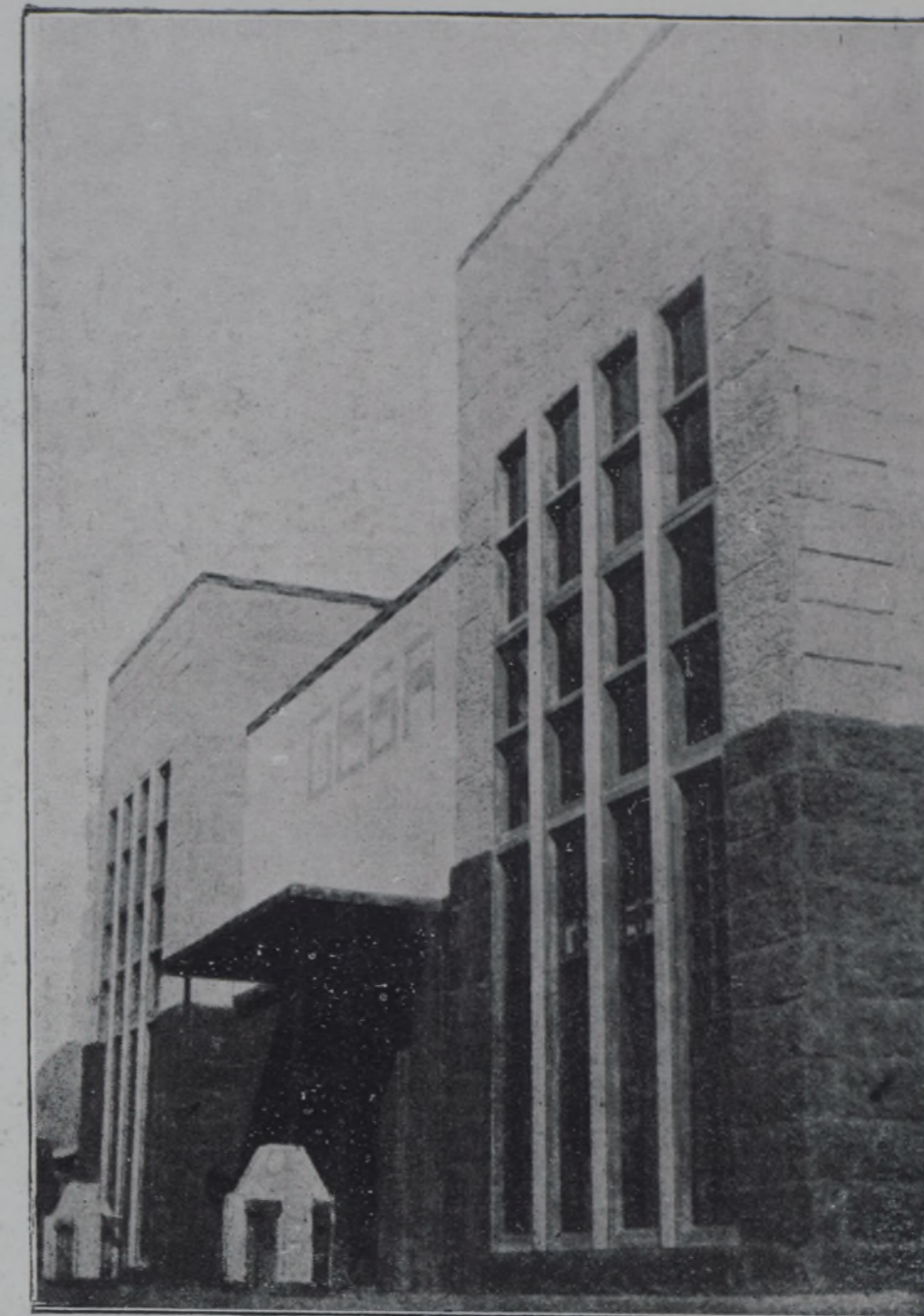


PROPRIETE SISE A UCCLE-BRUXELLES, 49, AVENUE FOND'ROY.
ARCHITECTE : L.-H. DE KONINCK. 1924.



T R A N S F O R M A T I O N D E M A I S O N
A A U D E R G H E M - B R U X E L L E S .

ARCHITECTE : L. - H. DE KONINCK.



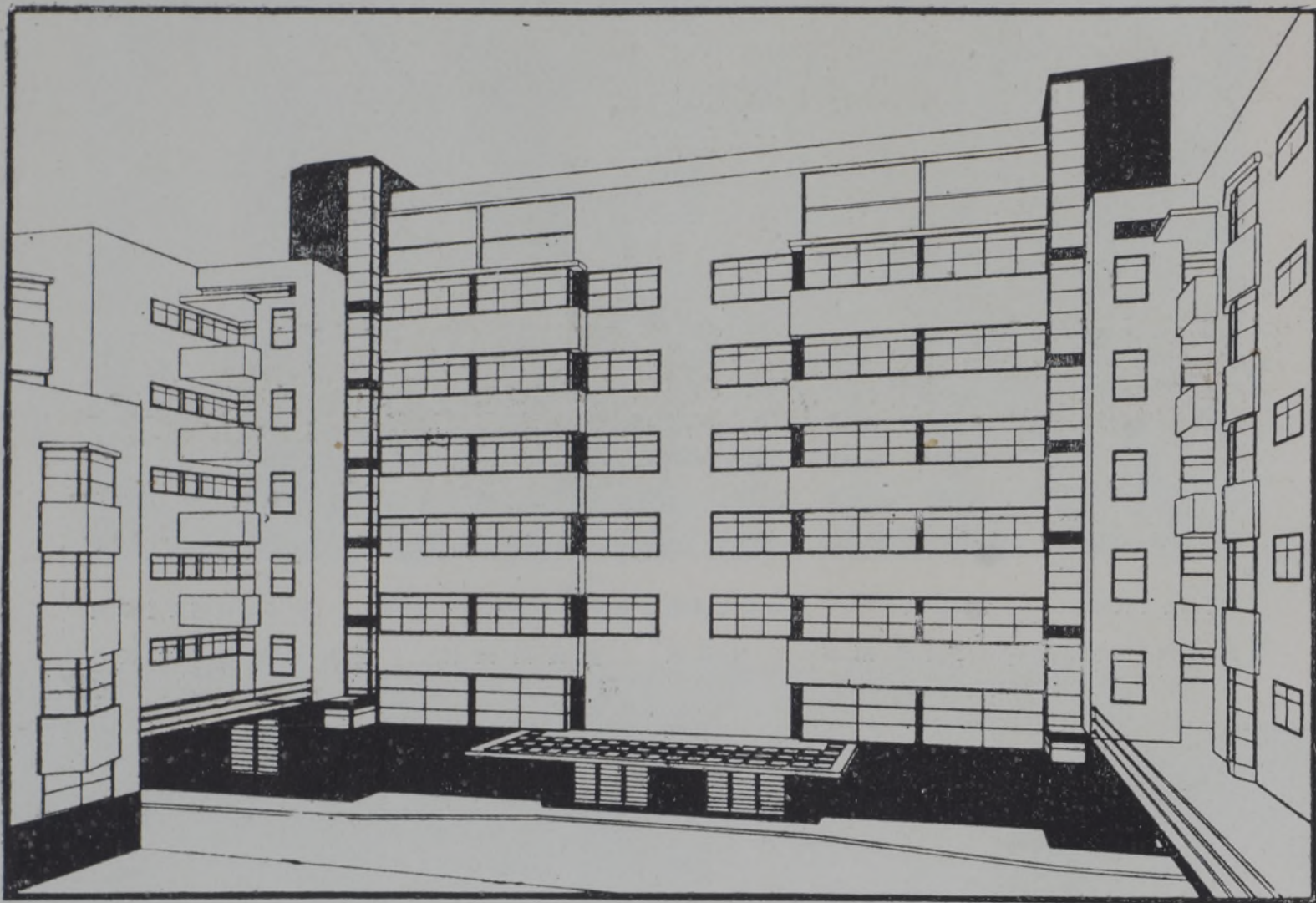
P A V I L L O N « G E B A »
F O I R E C O M M E R C I A L E B R U X E L L E S 1 9 2 2 .



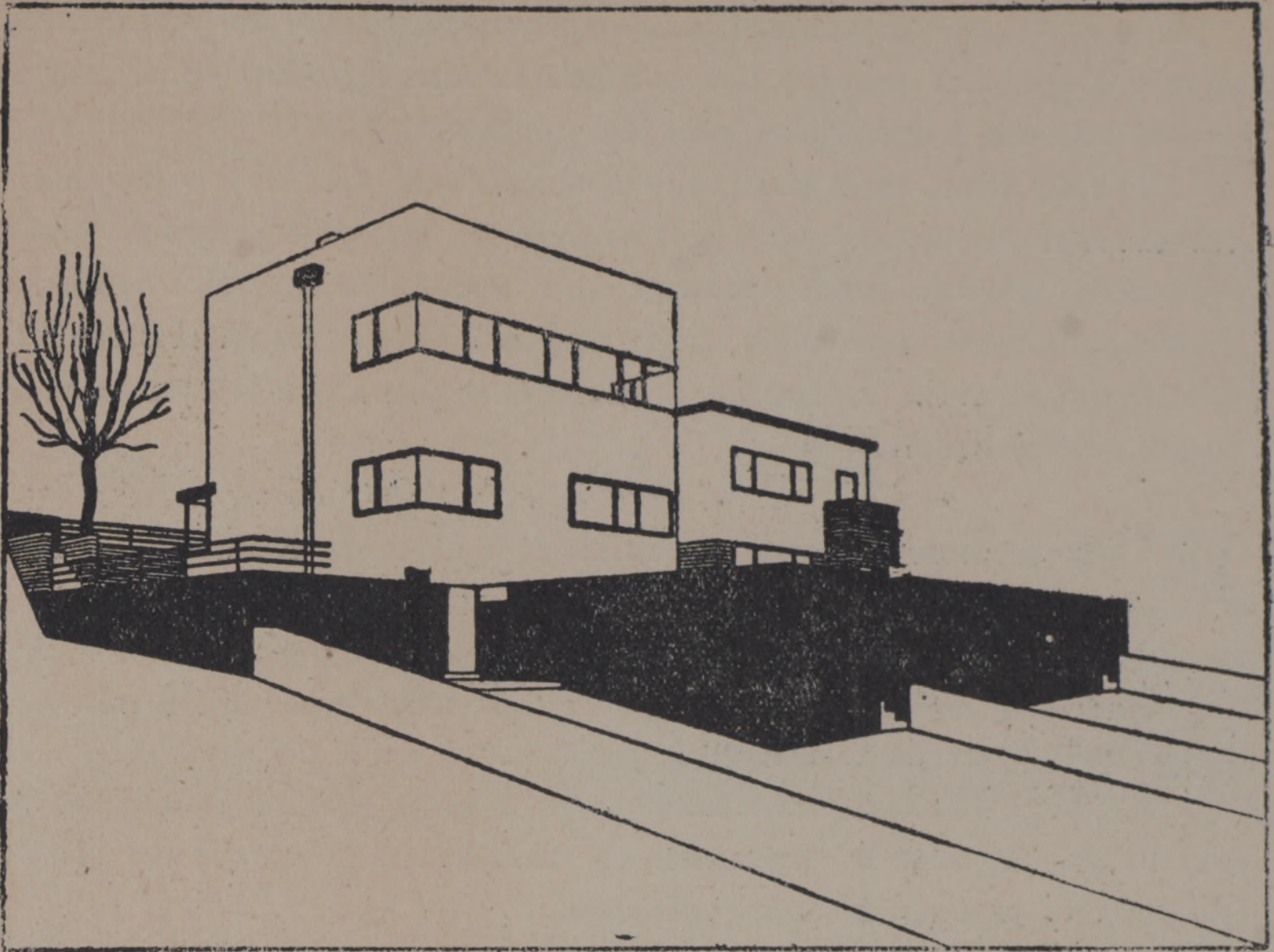
CUISINE 1921. COLLABORATION ET EXECUTION
PAR LA FIRME VAN HAMME, BRUXELLES



TRANSFORMATION D'IMMEUBLE : RUE DE LA REINE, 17, BRUXELLES
ARCHITECTE : L. - H. DE KONINCK, 1922.



L.-H. DE KONINCK, ARCHITECTE, BRUXELLES.
PROJET D'IMMEUBLE POUR BRUXELLES
EN COLLABORATION AVEC L. FRANÇOIS, ARCHITECTE.



AVENUE FOND'ROY, A UCCLE - BRUXELLES
 A L'AVANT-PLAN :
 HABITATION DU PEINTRE M. M. LENGLET, 1926.
 A L'ARRIERE-PLAN :
 HABITATION DE L'ARCHITECTE L. H. DE KONINCK, 1924.
 L. H. DE KONINCK, ARCHITECTE, BRUXELLES

rigoureuse il déduit les principes qui le guideront dans la réalité. Car il compte bien « forcer » cette réalité, ne pas s'y soumettre. Est-elle en effet immuable? Ce qui était vrai, sage, adéquat, l'est-il encore? le sera-t-il toujours?

Nous connaissons tous la merveilleuse aventure d'un Henry Van de Velde, d'un Le Corbusier. Par elle nous pouvons atteindre l'ampleur de la question « construire ».

La seconde attitude est celle-ci : — réaliser (*). Les circonstances peuvent être défavorables, et on sait qu'elles le sont! Mais

(*) Le Corbusier : « révolutionner en solutionnant ».

il ne s'agit pas de construire *parfaitement*, dans les conditions *idéales* d'une Cité modèle. Les administrations ignorent tout encore de l'urbanisme élémentaire, base du problème.

Il faut donc tirer parti de ces conditions. Car il y a des gens qui veulent au moins être logés sainement. Et c'est possible. Une perfection relative peut conduire à « construire parfaitement ». C'est le problème pris d'un angle opposé. Mais c'est la réalité. Et la réalité peut avoir son poids, et déclencher peu à peu la sympathie, voire l'enthousiasme.

Cette seconde attitude est celle de L. H. de Koninck. Nous n'avons garde de croire qu'elle pourrait être plus aisée. Il y faut, nous l'avons dit, une belle ténacité — et des yeux grands ouverts!

Peut-être conviendrait-il d'y ajouter quelque indépendance d'esprit vis-à-vis de la critique.

En tout cas cette attitude qui met spontanément aux prises avec le réel autorise le jugement, en découvrant la valeur du constructeur, et le sens de son évolution.

De Koninck marche droit aux solutions nettes, claires, radicales du problème « construire ».

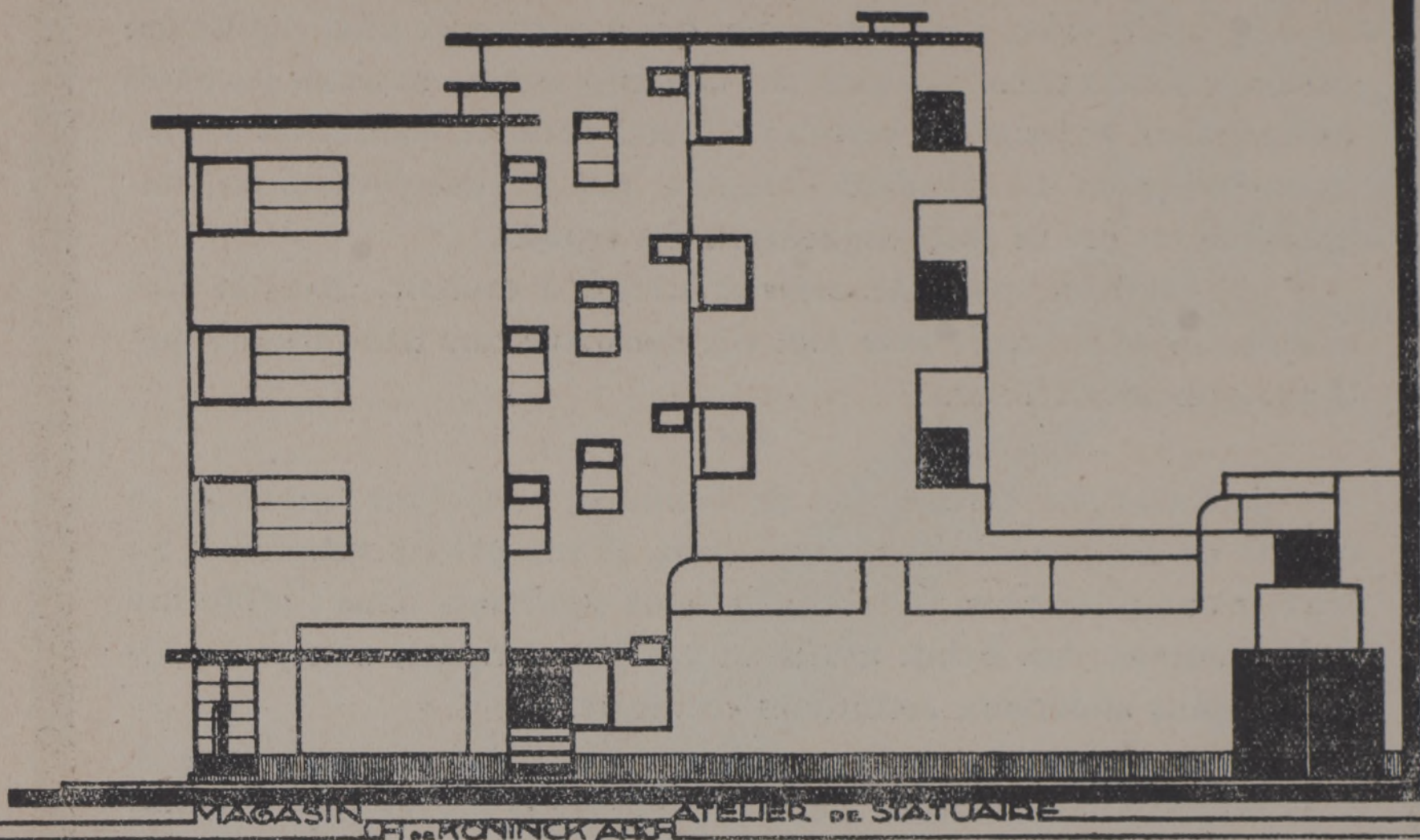
Elève de l'Académie de Bruxelles, sa formation « officielle » semble avoir bandé le ressort de sa sincérité.

Une fois libre, il oublie — comme tant d'autres, et plus vite que beaucoup — les recettes apprises, les leçons de dégoût, et tout le fatras des connaissances délibérément inutiles.

Puis il se met à construire. Manier les plans et les matériaux devient alors une joie. Une joie aussi d'être curieux de solutions neuves, audacieuses, d'être avide de trouvailles techniques d'où résultent les formes nouvelles! Et la précieuse leçon que celle de la machine, précise et vigoureuse — et belle sans le vouloir!

Il n'entre pas dans nos intentions de décrire les travaux de l'architecte de Koninck.

Les ouvrages « qui tiennent » se suffisent à eux-mêmes. Nous



noterons seulement que, dès ses premiers travaux, de Koninck manifeste, avant tout, une solution précise du problème utilitaire, accusée par une mise en œuvre soignée des matériaux qu'il emploie.

Ainsi en est-il, par exemple, de la transformation du *débit de vins* « *Le Pétroquet* » (Bruxelles 1922) qui témoigne d'un souci d'épuration qui ira sans cesse croissant.

De même aussi pour *le pavillon Geba* (Foire Commerciale de Bruxelles 1923) où l'utilisation des matériaux atteint un but publicitaire bien précis.

Nous soulignerons surtout l'étape décisive que l'architecte a franchie par la construction de sa première (*) *maison d'Uccle*

(*) La seconde maison d'Uccle (habitation du peintre L.) est actuellement en voie d'exécution. Sensiblement plus vaste que la première elle offre la solution adéquate d'un programme plus complexe. Des ingéniosités de plan et de technique. Confort et équipement d'une « bonne machine à habiter ». Nous sommes impatients d'en voir l'achèvement prochain.

(1924) : Un cube, forme parfaite, qui a permis la plus rigoureuse utilisation et la technique radicale. Ossature simple unissant les plans horizontaux et les plans verticaux. Cette dernière réalisation atteindrait facilement au standard désirable, par sa construction élémentaire comme par la juste répartition des espaces.

Au surplus, spacieuse, aérée et éclairée à souhait, chauffée économiquement, équipée avec soin elle constitue une habitation-type* d'une grande perfection.

Les travaux réalisés par de Koninck nous font apprécier la qualité de ses projets et de ses dessins, d'une précise simplicité. Et ceux-ci ont pour nous la valeur de nous confirmer dans l'évolution de leur auteur. Ad. Behne n'hésitait pas à le comparer aux plus purs et aux plus audacieux architectes étrangers.

Ses travaux récents feront, au moins, oublier les tristesses de « la mauvaise architecture d'aujourd'hui, celle — dit Ozenfant — qu'on crée en pensant à l'art »...

Et le même Ozenfant écrivait aussi cette phrase qui nous tente pour définir les solutions nettes vers quoi s'oriente L. H. de Koninck : « Un geste inutile, fût-il gracieux, est indigne d'un sage ou d'un athlète ».

Em. HENVAUX.

LE PRESENT NUMERO RENFERME
QUATRE PLANCHES HORS-TEXTE

(*) de Koninck envisage volontiers l'habitation standardisée. Il préconise la réduction maximum de l'ossature, en faire, par exemple, un pilier central suffisamment robuste pour supporter, à la manière de la tige d'un parapluie, l'armature des cloisons horizontales (planchers et plafonds). Clôtures extérieurement et intérieurement suivant les exigences du programme à réaliser. Aspect : un cube. Miracle d'économie et de simplicité sans doute fort appréciable.



BEAUTE
TRANSPARENCE
SOLIDITE



ASSOCIATION DES MANUFACTURES DE
GLACES DE L'EUROPE CONTINENTALE

BUREAU DE PROPAGANDE

M. R. Lardat, architecte S. A. D. G. ingénieur E. C. P., présente une étude architecturale d'une ligne de cet autobus, qu'il situe entre Paris-centre et la forêt d'Ermenonville, où il place le noyau-satellite.

L'étude comprend une travée de ligne et la gare terminus.

« Les voies de roulement, à sens unique, formées de poutres en treillis, sont portées par un système de suspension en câbles

d'acier, eux-mêmes soutenus par des pylônes en ciment armé. »

« La place de la gare a été conçue en vue de la simplicité de la circulation du public, et du passage direct du niveau du sol au niveau des quais. »

Ajoutons que les élévations présentent des proportions intéressantes, et un souci de formes nouvelles par des matériaux neufs.

BRUXELLES. — LA JONCTION NORD-MIDI. — Les membres de la section centrale chargée de l'examen des projets tendant à reprendre les travaux de la jonction Nord-Midi viennent de recevoir le texte du rapport de M. Max Hallet, député de Bruxelles.

Ce rapport, très circonstancié, évoque les rétroactes de la question, pour arriver à la constatation qu'il faudrait dix ans, et des centaines de millions pour terminer les travaux de la jonction.

Voici, à cet égard, les chiffres précis que fournit l'intéressant rapport de M. Max Hallet.

Le total des travaux à exécuter devait s'élever à la somme de 70,428,765 francs.

« On restera dans les limites modérées en appliquant à ces travaux, qui comporteront beaucoup de main-d'œuvre, un coefficient de 7. La somme de 70,428,765 francs devient donc 493,001,355 francs.

« L'équipement électrique de la Jonction et des gares du Nord et du Midi, les feeders (3^e rail, feeders d'alimentation et de retour, sous-station, transformateurs, câbles, etc.) et l'acquisition de vingt tracteurs de grande puissance, coûteront au bas mot : 60 millions, soit au total : 553,001,355 francs.

« Il y a lieu d'en défalquer la somme à provenir de la revente de certains immeubles que M. Helleputte évalue à 54,500,000 fr., somme que l'Administration estime toutefois exagérée.

« Dans cette hypothèse, le capital restant à dépenser pour terminer la Jonction serait de 500 millions environ ».

La Jonction, ajoute le rapporteur, n'offre plus, aujourd'hui, le caractère indispensable qu'elle avait au moment où elle fut décrétée, les gares du Nord et du Midi devant répondre à suffisance aux nécessités du trafic.

M. Hallet écarte en même temps l'idée de pouvoir faire servir le tunnel de la jonction au futur métropolitain de Bruxelles.

En terminant, M. Max Hallet examine le point de savoir si les anciens propriétaires des terrains expropriés ne devraient pas être admis à exercer le droit de rétrocession prévu par la loi de 1835. Il estime qu'il y aurait là pour ces propriétaires, un profit injustifié, surtout à raison du renchérissement actuel. L'enrichissement des uns se ferait ainsi au détriment des autres, c'est-à-dire de la collectivité.

En conclusion, M. Hallet demande à la Chambre d'adopter le projet sans retard.

C O N C O U R S

HASSELT. — LE NOUVEAU TRIBUNAL. — Le concours organisé par le Conseil provincial pour l'érection d'un nouveau palais de justice à Hasselt, destiné à remplacer celui brûlé par les Allemands, a provoqué le dépôt de trente-cinq projets. Le jury les a classés comme suit :

1. « Pro Justicia », à M. Vermeersch, de Schaerbeek. C'est ce projet qui sera exécuté.

2. « S. P. Q. H. », de MM. Alexis Dumont et Ernest Chaineu, de Bruxelles.

3. Ex æquo : « Spes », à MM. G. Theunissen et Schonarts, et « Lex », à Messieurs Vrancken, de Huy, et Reuchon, de Liège.

Le n. 2 gagne une prime de 5,000 francs, et les n. 3 se partageront une somme de 3,000 francs.

CONCOURS D'ESQUISSE D'ARCHITECTURE. — Ce concours, organisé par la Société Centrale d'Architecture de Belgique, vient d'être jugé; les résultats sont les suivants :

Premier prix : M. Mignolet, G., de Bruxelles.

Deuxième prix : M. Aerts, M., de Bruxelles.

Troisième prix : M. Claessens, A., Gand.

L'exposition des projets soumis au jury a eu lieu en janvier 1927.

LE CONCOURS D'AFFICHES annonçant l'Exposition Provinciale du Brabant 1926. — « La Députation permanente et le jury chargé de juger les projets envoyés au Concours d'affiches d'art organisé par la Province ont attribué quatre primes à Messieurs G. Creten, Clerbois, Desmedt et Mademoiselle Thuring ».

La revue « Savoir et Beauté » (numéro d'octobre), qui publie cette information, reproduit les projets de MM. Creten et Clerbois.

Il faut croire que le jury trouvait d'insuffisantes qualités aux projets présentés, puis-

que l'annonce de l'Exposition Provinciale fut faite par une affiche typographiée d'assez banale composition.

Nous ne connaissons pas les projets de M. Desmedt et de Mlle Thuring. Quant à celui de M. Creten, le moins qu'on puisse en dire est qu'il est d'une affligeante composition, où règne une manière de symbolisme mystique piteux à voir.

Le projet de M. Clerbois pourrait bien avoir puisé son essentiel dans une composition publicitaire de M. Bauginet (cliché pour la firme « Fortiter »). Les lettres de ce projet sont, par surcroît, fort maladroites.

Et nous ne saurons pas si c'est là le choix judicieux d'un jury. Mais nous avons peine à croire qu'il n'y avait pas mieux à prendre.

GENEVE. — LE NOUVEAU PALAIS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — On sait que le jury international des architectes chargés d'apprécier les plans de la construction du nouveau palais définitif que la S. D. N. a décidé d'ériger sur les bords du lac de Genève, est présidé par notre compatriote M. Horta.

Des démarches avaient été faites à Genève pour que le délai de l'envoi des projets par les concurrents soit prorogé jusqu'après le 25 janvier.

Le conseil de la S. D. N. s'est prononcé, conformément à l'avis du jury, contre toute prorogation du délai.

Le concours est donc clôturé depuis le 25 janvier dernier.

Depuis l'ouverture du concours, le secrétariat a expédié 750 programmes en anglais et 2,391 en français. Les architectes ont pu se procurer des exemplaires en s'adressant soit au ministère des Affaires étrangères de leur pays, soit au secrétariat à Genève. Le gouvernement français a demandé environ 100 exemplaires; italien, 200; anglais, 150; allemand, 100; belge, 75; suisse, 75. On compte que deux mille projets environ seront soumis au jury.

ASSOCIATION DES ARCHITECTES ET DESSINATEURS D'ART DE BELGIQUE.

— Le concours pour une carte de membre a donné les résultats suivants :

Prime de 100 francs : M. Marcel Clerbois.
2 primes supplémentaires de 25 fr. chacune à M. Mignolet et Mme Henvaux-Bourdon.

Le jury de ce concours était formé par MM. A. Darce, G. Vivenoy et R. Bragard.

CONCOURS ANNUEL D'ESQUISSES 1926 organisé par la S. C. A. B. Sont primés : MM. Mignolet, G., de Bruxelles, 150 francs; Aerts, M., de Bruxelles, 125 francs; Claesens, A., de Gand, 75 francs.

Le premier prix n'a pas été décerné. « L'Emulation » (nov. 1925) donne l'examen des projets présentés et retenus aux 2^e et 3^e tours.

ARTS DECORATIFS DU BRABANT.

— Parmi les résultats obtenus dans les concours organisés par la Province, citons : **Projet de poteau indicateur.** Première prime : M. Honincks; deuxième prime : M. Campenart; troisième prime : MM. Van Nueten et Fransen.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ARTS DECORATIFS. — Résultats du concours annuel pour un projet de meuble de hall : premier prix ex-æquo : MM. H. Veraart et Charles De Mey; deuxième prix : M. Jean François.

GAND. — LA SOCIÉTÉ « KUNST EN KENNIS » qui sous la présidence de l'architecte Osc. Van de Voorde groupe les artistes gantois, organise, entre ses membres, un concours pour le dessin d'une carte de membre pour 1927.

BIRMINGHAM. — EDIFICATION D'UN CENTRE D'EDILITE. — Le conseil municipal de Birmingham vient d'ouvrir un concours entre les architectes anglais et étrangers pour l'édification d'un centre d'édilité sur l'emplacement de vastes ter-

rains qui viennent d'être achetés par la ville.

L'auteur du projet classé premier recevra 1,000 livres sterling et une autre somme égale sera divisée entre les auteurs des projets classés immédiatement après.

Tous les renseignements devront être demandés au « City Engineer » de Birmingham avant le 31 janvier 1927; quant au concours lui-même, il sera clos le 30 juin de la même année.

GRAND CONCOURS D'ARCHITECTURE, DIT DE ROME, POUR 1927. — Il est porté à la connaissance des intéressés que le grand concours d'architecture, dit de Rome, pour 1927, est réservé aux architectes de nationalité belge, âgés de 21 ans au moins et de 30 ans au plus, à la date du 1^{er} janvier 1927.

Les demandes de participation au dit concours, accompagnées d'un extrait de l'acte de naissance du récipiendaire ainsi que d'un certificat de nationalité, doivent être adressées, avant le 15 février prochain, à l'Administration des Beaux-Arts, 111, rue du Commerce, à Bruxelles.

STUTTGART. — MODELES D'ART DECORATIF. — La société d'édition Julius Hoffmann, à Stuttgart, organise un concours en vue de l'obtention de projets en couleur ou noirs et blancs de motifs « utilisables dans les industries d'art dans divers buts et au moyen de techniques diverses ». « Le choix des motifs » est illimité, nous dit le programme, qui ajoute : « Les motifs parlants sont demandés aussi bien que les dessins purement décoratifs. On demande aussi bien des frises, pochoirs, remplissage, etc., que des peintures murales ».

Clôture du concours : 15 avril 1927.

Adresse : Verlag Julius Hoffmann, Stuttgart, Paulinenstrasse, 44.

Prix : au total, 3,000 marks, soit environ 27,000 francs.

Jury : Prof. Paul Bonatz; Dr Buchheit, directeur de Musée; Armandus Faure, peintre; Prof. J. Hillerbrand; Julius et Herbert Hoffmann, éditeurs; Heinrich Jacobs.

EXPOSITIONS. - CONGRÈS. ECHOS & NOUVELLES

L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS DU BRABANT s'est clôturée dernièrement. La majeure partie des productions exposées était composée de fers forgés, céramiques, poteries, panneaux, vases, étoffes et batiks « genre Paris 1925 ». Les ensembles mobiliers étaient réalisés à base de luxe — pauvre découverte.

Sur cette présentation, on a parlé de « la décoration, qui sert à embellir notre vie », de « régénération des arts industriels ». On a parlé de l'enseignement et de la culture du goût; et même « des dangers de l'amateurisme ».

Nous n'avons en tout cas trouvé aucun sujet de réconfort aux productions exposées — qui témoignaient toutes, sinon d'une parfaite soumission au style « amateur », du moins d'une flagrante inconscience des recherches fécondes : l'abandon de l'inutile, la suppression de tout luxe.

Mais on sait que la mode est au « Décoratif » ... Les officiels s'en mêlent, et les écoles aussi. Ni les uns ni les autres n'ont pu révéler d'originalité, ni même de discipline.

Toutefois, il serait injuste d'englober quelques réalisateurs isolés dans cette condamnation. M. Yvan Obozinsky (il n'est ni officiel, ni école) exposait une salle à manger économique d'un intérêt indiscutable. Composée d'un vaissellier, d'une table extensible et de six chaises, ce mobilier pouvait se vendre au prix de 1,800 francs. Ajoutons que l'élégante simplicité des formes obtenues par une soigneuse technique détonnait dans cet ensemble de frivolités, et ne pouvait guère avoir de succès auprès des visiteurs mondains.

Tant de femmes aussi ayant pris part à cette joute, nous pouvions espérer quelques révélations dans les travaux féminins, le vêtement en premier lieu? Mlle Kriegels fut la seule à offrir une intéressante création de robe moderne.

Dans les travaux graphiques, aucune nouveauté, sinon, égarés dans une vague section d'architecture, quelques dessins publicitaires de Mme Henvaux-Bourdon.

Aurons-nous donc à souhaiter méchamment qu'une ou deux expositions de ce genre viennent achever d'enterrer — si ce n'est déjà fait — les manies décoratives et futiles, coûteuses et factices.

H. E.

UNE EXPOSITION D'HABITATIONS - TYPES A STUTTGART EN 1927 (juillet et septembre). — «De Telegraaf» annonce cette nouvelle avec les détails suivants : une Exposition d'Habitations-types est organisée par le « Werkbund » à Stuttgart. L'exposition comprendra 60 logements réalisés et groupés en un ensemble suggestif.

Pour la mise au point de cette magnifique initiative, les organisateurs ont fait appel à la direction de l'architecte M. van der Rohe; des architectes notoires de différents pays sont invités à construire un nombre donné d'habitations. Sont ainsi désignés : pour l'Allemagne, les architectes Gropius, Taut, Mendelsshon, Tessenow et Häring; pour la France, Le Corbusier - Saunier; pour l'Autriche, le Dr Franck. La Hollande sera représentée par J.-J.-P. Oud, chef du service des travaux de la ville de Rotterdam. Cet architecte aura un groupe de 6 logements à réaliser.

Le but que se proposent les organisateurs de l'Exposition est l'amélioration, le perfectionnement du logement du travailleur, aux deux strictes conditions de l'économie, et, par suite, de l'emploi de matériaux nouveaux. Un parfait rendement utilitaire doit être atteint.

Nous souhaitons ardemment qu'une telle expérience soit appréciée à sa valeur; car elle ne peut manquer d'être féconde.

A quand semblable initiative chez nous?

Au moins, nos administrations sauront-elles profiter de l'expérience étrangère? Ce serait déjà beaucoup. Et il y a d'amples suggestions à en tirer pour nos futures expositions.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. —

Parmi les nominations et promotions parues dernièrement au « Moniteur », signalons les suivantes : M. KNAEPEN, A. a été promu chevalier de l'Ordre de Léopold; M. Frans SEROEN, architecte en chef de la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché, est nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES GEOMETRES - EXPERTS DE BELGIQUE. — L'assemblée générale annuelle de l'Association des Géomètres-Experts de Belgique s'est tenue à Gand, le 12 décembre 1926.

Beaucoup de membres des différentes régions du pays avaient répondu à l'invitation du Comité de la section gantoise.

La matinée fut consacrée à la visite du Château des Comtes et du service des archives (particulièrement les plans anciens) de l'hôtel de ville, sous la conduite de M. l'archiviste Nowé.

L'après-midi, les congressistes tinrent leur assemblée générale, sous la présidence de M. Riga, de Liège, dans la salle du Conseil communal. Autour de lui, au bureau, Messieurs Douette, secrétaire général de l'Association; Roupinsky, président de l'Union des géomètres-experts de Bruxelles et président d'honneur de la Fédération internationale; Jonckheere, id. de la Flandre Occidentale; Sauvegarde, id. de Charleroi-Thuin, et Body, secrétaire de la section de Liège.

Il résulte des rapports et des communications faites à l'assemblée, que l'Association compte des sections dans la plupart des provinces. Des Conseils de discipline ont été institués, des conférences et des cours techniques ont lieu périodiquement; le bulletin de la jurisprudence permet aux membres de se tenir au courant de questions qui les intéressent tout particulièrement. Les conférences pro-

fessionnelles où les jeunes, surtout, puisent des renseignements techniques, donnent partout de très bons résultats.

Le nombre des membres, en Belgique, qui dépasse actuellement 800, fait bien augurer de l'avenir de l'Association.

L'assemblée générale fut suivie d'une très intéressante causerie de M. Roupinsky, sur « Le relèvement professionnel des géomètres ». Aujourd'hui, le géomètre-expert est souvent appelé à intervenir dans des procès de conséquence, dans des affaires très importantes, dont il devient l'arbitre. Le récent congrès international des géomètres, tenu à Paris, et où vingt et une nations étaient représentées par des personnalités de marque, a prouvé à l'évidence le degré de considération dont jouit actuellement la profession. L'Association a été accueillie au sein de l'Institut de coopération intellectuelle.

(« Chronique des Travaux Publics ».)

AU MUSEE DU LIVRE, 46, rue de la Madeleine. — Samedi 15 janvier s'est ouvert une exposition des caractères modernes d'imprimerie. Les participations belges et étrangères à cette intéressante exposition sont très variées. Le Musée du Livre est ouvert tous les jours de 10 à 12 et de 2 à 4 heures. Le dimanche, de 10 à 12 heures. Entrée libre.

CHEZ LES GEOMETRES-EXPERTS.

— L'Union des géomètres-experts de Bruxelles a constitué son comité pour 1927. M. J. Roupinsky est élu président; les vice-président seront MM. Maeck H. et Cranshoff A., et le secrétaire M. Vander Meer C.; M. Galand P. sera secrétaire-adjoint et M. De Saedeleer L., trésorier.

EXPOSITION DE MOULINS. — Dans le but d'attirer l'attention du public sur la regrettable disparition des moulins, la Société « Vereeniging tot Behoud van Natuur-en Stedenschoon », organise une exposition consacrée aux moulins à vent et à eau de la Belgique.

Cette exposition s'est ouverte dimanche 16 janvier, dans la salle du Cercle Artistique, rue d'Arenberg, à Anvers. Elle est gratuite et accessible au public, tous les jours de 10 à 17 heures.

DU « BULLETIN OFFICIEL DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ». — La commission administrative de l'École professionnelle de dessin du meuble de Bruxelles (Académie, rue du Midi) a décidé de créer un nouveau cours de dessin et de création du meuble.

Sont vacantes dans l'enseignement des Beaux-Arts les emplois suivants : professeur de construction navale à l'École de Tamise, professeur de dessin à l'École de Nevele (Gand), professeur de dessin à l'Académie de St-Trond, directeur de l'Académie Royale de Bruges, premier professeur d'architecture à l'Académie royale de Bruges, premier professeur de peinture à l'Académie Royale de Bruges.

Les candidats sont priés de s'adresser d'urgence aux conseils communaux respectifs, pour conditions, présentation, etc.

De « Savoir et Beauté » : Notre excellent collaborateur M. Lacoste, architecte, vient d'être nommé professeur à l'Académie de Bruxelles. Notre ami Marcel Titz bénéficie également d'une nomination à cette institution. Proficiat à tous deux.

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS DECORATIFS A BRUXELLES. — Considérant qu'il y a lieu de s'inspirer de l'expérience de l'étranger et de doter notre pays d'un institut où les meilleurs éléments professionnels et artistiques pourront se perfectionner dans leur métier en développant leur culture générale et spéciale dans le cadre de l'atelier, un arrêté royal fonde à Bruxelles un Institut supérieur des arts décoratifs pour l'enseignement des matières suivantes :

L'architecture, l'architecture des jardins et

l'urbanisme; l'ornementation, la sculpture et la peinture décorative et monumentale; le dessin technique (mobilier, ferronnerie, céramique, etc.); les arts du métal, les arts textiles, la reliure, la typographie, l'ornementation du livre et la publicité, la mode, le théâtre et le cinéma, l'esthétique des machines, des constructions métalliques et navales et des instruments de musique.

La durée des études dans chaque atelier est fixée à deux ans.

Le personnel de l'établissement comprend un directeur, des professeurs, des professeurs-adjoints, un secrétaire-comptable, des surveillants et des gens de service.

Les membres du personnel enseignant, le directeur excepté, sont nommés pour un terme de trois ans. Leur mandat peut être renouvelé.

Tout élève nouveau qui se présente aura à subir un examen d'admission. Le programme d'admission aux différents ateliers est prévu au règlement d'ordre intérieur.

Le droit d'inscription imposé à tous les élèves de l'institut au début de l'année scolaire est de 100 francs. La rétribution annuelle imposée aux élèves étrangers est de 800 francs.

Les étrangers ne peuvent être admis en qualité d'élèves que sur l'autorisation du Ministre des Sciences et des Arts, le directeur entendu.

Des certificats de capacité peuvent être délivrés aux élèves qui, ayant terminé leurs études, ont prouvé qu'ils possèdent les matières enseignées dans l'atelier qu'ils ont fréquenté.

L'éminent architecte Henry Van de Velde a été nommé directeur de l'Institut.

Le Ministre des Sciences et des Arts vient d'autre part de constituer une commission de direction du nouvel Institut. Cette commission sera composée de MM. Alexandre Braun, sénateur, président; De Saegher, échevin à Gand; Hubin, député; De Bruyn, professeur à Anvers, et l'ingénieur Lefébure.

Prochainement, un conseil d'industriels et de commerçants sera également constitué.

BIBLIOGRAPHIE

LES PERIODIQUES « BOUWKUNDIG WEEKBLAD », organe du B. N. A., et « ARCHITECTURA », organe du groupement « Architectura et Amicitia » (La Haye), viennent d'opérer leur fusion. A partir du 1^{er} janvier 1927, la revue paraît sous le titre « Bouwkundig Weekblad en Architectura ». Les membres du Comité de Rédaction sont, d'une part, pour le B. N. A. : MM. J.-C. Meischke, C.-B. Portumus Meyjes et Fr. A. J. van der Steur; d'autre part, pour le groupement A. et A. : MM. C.-J. Blauw, W. Bruin et H.-F. Wijdeveld. Les rédacteurs sont : MM. J.-P. Mieras et H.-C. Verkrusen. Amsterdam, Weteringschans, 102.

A. KNAPEN : « PRECIS D'HYGROMETRIE, DU BATIMENT. LE PROBLEME DE LA CONSERVATION DES MATERIAUX, DES HABITATIONS ET DES MONUMENTS ». (Paris, 1926, in-8°.)

M. A. Knapen résume, en cette brochure, ses savants travaux sur la défense des bâtiments contre l'humidité. Il montre les phénomènes qui se produisent au contact de matériaux de densité différente, dans les escaliers, les portes, les voûtes; il étudie les conséquences de la formation des humidités de condensation, des variations barométriques. Il expose le remède qu'il a découvert, le siphon atmosphérique monobranche, complété par le système d'aération horizontale différentielle. Enfin, M. Knapen indique les moyens de combattre le salpêtrage des murs.

Des photographies nombreuses nous font voir les maladies des murs et leur guérison.

(« L'Architecture », Paris.)

Employez en **TOUTE CONFIANCE** nos Produits

Protex ou Supercote

Pour L'ETANCHEITE absolue de Toitures en Béton.

Pour REPARATIONS de toutes Toitures, Corniches, etc.

Pour rendre PARFAITEMENT ETANCHES les Terrasses à carrelé.

Pour L'ASSECHEMENT des Murs, Façades, Pignons, etc.

Pour empêcher PARTOUT et définitivement le passage de l'humidité.

Anciens Etablissements

Janlet, Pardoën, Roelants

Société Anonyme

39-41, RUE BARA, 39-41

Tél. : 122,43

BRUXELLES



CHASSIS EN ACIER
DE VRIES ROBBÉ
 J.A. LOMBAERS BRUXELLES 19 RUE DES CHARTREUX

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA SIXIEME ANNEE DE « LA CITE » Belgique Etranger
 Francs belges belges
 25.00 30.00

Tout nouvel abonné peut obtenir, à titre de prime :

- a) La 5^e année de « La Cité », au prix réduit de 10.00 12.50
 Les 3^e et 4^e années de « La Cité », au prix réduit de 5.00 7.50
 (Le prix en librairie est de 10 francs Belgique, 15 francs étranger).
- b) *Le Cœur de la Ville de Bruxelles*, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages. (Prix en librairie : 2 francs.) gratuit
- c) *L'Abbaye de la Cambre*, par G. des Marez. (Prix en librairie : fr. 1.50). gratuit
- d) *Paul Hankar (1859-1901)*, par Ch. Conrardy, et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée. Prix en librairie : 3 francs. gratuit

Tous les volumes de « La Cité » peuvent être fournis reliés en pleine toile, moyennant un supplément de fr. 12.50 par volume.

Editions « TEKHNE »

- LA CITE*. Première année. (Rare.) fr. 30.—
 Deuxième année. (Rare.) fr. 15.—
- L'Art et la Société*, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés fr. 20.—
- Matériaux de substitution dans la construction de maisons*, par J Seroen, architecte. Une brochure illustrée fr. 2.—
- L'habitation coloniale Sa construction au Congo Belge*, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée fr. 3.—
- Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail*, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée fr. 2.—
- L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque*, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste fr. 1.—
- LA REVUE « TEKHNE » Collection complète de la 2^me année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés fr. 15.—

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166.21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

**R
I
L
O**

1000 Alyantfabriken

1000 Alyantfabriken

1000 Alyantfabriken

„VIKING“

AGENT DÉPOSITAIRE
D. VALCKENBORGH
85 BOULEVARD DE LA RÉVISION TÉL. 163.46 BRUXELLES-MIDI



Tuileries et briqueteries du „PROGRÈS „
Société anonyme -- à Hennuyères (Belg.)

PLANCHERS transportables
en briques creuses armées
CHEMINÉES DE FUMÉE ET DE VENTILATION
A CONDUITS SIMPLES ET MULTIPLES (Système Breveté)
BÉTON - Poutres - Charpentes

315

**Grande Vitrierie, Miroiterie et
Verres spéciaux de la Couronne**

H. Pieret-Pirotte

Avenue de la Couronne, 378, Bruxelles
Téléphone 370,24

Entreprise de tous travaux de vitrages. —
Glaces claires et argentées pour tout usage
Argenture, biseautage et réargenture. —
Verres à vitres, toutes dimensions et épaisseur
Même maison à Ottignies Tél. 79

308

TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS
PORTES — FENÊTRES — ESCALIERS
TRAVAUX EN SERIE

LES MENUISERIES LIÉGEOISES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
RUE GRANDE FOXHALLE
TÉLÉPHONE : 6394. HERSTAL
COMPTE - CHÈQUES POSTAUX 446,99